

BULLETIN



de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société :

13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N°40

Mai 2014



NOTRE SORTIE DU 14 JUIN : LE MUSEE DE L'OUTIL DE VASSOGNE

(photo D.R.)

NOS RENDEZ-VOUS

Toutes nos conférences auront lieu salle de Malte, 7 rue du lycée à Châlons, de 14h30 à 16h30.

✓ **Samedi 17 mai 2014 – salle de Malte – 14h30**

Idylle au couvent à Vitry-en-Perthois au XVIII^{ème} siècle. Jackie LUSSE

L'affaire du Saint-Nombril : la résolution de l'énigme. Jacques WERSINGER

Samedi 14 juin 2014 – Excursion autour du chemin des Dames.

Au programme :

- le musée de l'outil à Vassogne.
- l'abbaye cistercienne de Vauclair.
- Craonne.

CONFERENCES 2014-2015

Nous sommes à la recherche de conférenciers pour l'année 2014-2015. Les adhérents qui souhaiteraient proposer une intervention peuvent se signaler auprès des secrétaires de l'association, lors des séances ou permanences, ou encore sur notre adresse mail (academie.chalons@free.fr).

COMPTE-RENDU DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 15 FEVRIER 2014

Nota : le compte-rendu qui suit est un résumé du compte-rendu intégral, consultable à notre siège social, pendant les permanences.

A 14 h 30, le président en exercice, Michel CHOSSENOT, ouvre l'Assemblée générale. Il accueille les membres présents et cite les excusés.

Il rappelle que pour faciliter la clôture, la présentation et la validation du bilan financier, le Conseil d'administration a décidé de placer, dorénavant, l'Assemblée Générale en février et non plus en janvier.

Le rapport moral

Le président indique qu'il a une image assez positive de la vie actuelle de la Société académique de la Marne. En effet, nombre d'autres sociétés savantes sont confrontées à des difficultés qu'elles ont le plus grand mal à surmonter : nombre

d'adhérents, finances, recherche des conférenciers, rythme des publications... Le président constate que sur ces différents points, la SACSAM est en relative bonne santé.

Bien sûr le nombre d'adhérents baisse. Au 1^{er} janvier 2014, notre société comptait 335 adhérents, contre 346 en 2013 et 352 en 2012.

Le président constate que, chaque année, la SACSAM organise 9 séances publiques, qu'elles mobilisent au total 17 conférenciers bénévoles qui interviennent sur des thèmes variés. On peut donc remarquer la richesse que représente notre société dans la vie culturelle départementale.

Il revient sur les difficultés rencontrées pour réaliser la mise en page des *Etudes marnaises* 2013. Il renouvelle les excuses du bureau pour le retard dans la parution. Et il remercie le secrétaire, D. TRONQUOY, pour son investissement dans la réalisation de ce volume.

Il remercie, au nom de la société, toutes les personnes qui s'investissent dans la distribution des volumes. Elles prennent une part importante dans la vie de l'association par les contacts qu'elles maintiennent. Et elles permettent de réaliser d'importantes économies sur les envois.

Dans ses remerciements, le président n'oublie pas Hubert GUERIN pour sa gestion régulière de notre fond de bibliothèque et les liens avec les sociétés savantes correspondantes. Il remercie aussi Nicole RIBOULOT pour sa gestion rigoureuse des finances et sa présence régulière aux permanences. Le nombre de personnes qui fréquentent ces permanences augmente : visite des membres de la société, personnes en recherche de renseignements... C'est un signe positif.

Le président précise qu'il tient aussi pour positif le nombre de demandes qui nous arrivent par email. Des particuliers, des étudiants, des auteurs s'adressent à nous pour obtenir des précisions qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs... Et ces correspondants font souvent part de leur satisfaction d'avoir des réponses, même négatives. Le président prend pour exemple une correspondante qui recherche des renseignements sur un fils de la reine Hortense et de Charles de Flahaut, mis en nourrice dans une commune marnaise. Le secrétaire interrompt le président pour donner deux autres exemples.

Le président reprend la parole pour préciser qu'il n'ignore pas les difficultés rencontrées, les inquiétudes sur l'avenir, mais il espère que le bilan qu'il vient de tracer a montré à chacun la solidité d'une vieille dame de plus de deux cents ans.

Le président est chaudement applaudi par les 60 membres présents.

Vote du rapport moral : 335 adhérents au 31 décembre 2013, 60 membres sont présents à notre A.G, 48 pouvoirs ont été validés, 52 pouvoirs ont été adressés à la SACSAM ou apportés par des membres. Après vérification, seulement 48 pouvoirs sont pris en compte pour les votes. En effet, certains membres se sont retrouvés porteurs de plus de 4 pouvoirs, or nos statuts limitent le nombre de pouvoirs par membre présent lors des votes de l'AG à 4. Le total des votants est donc de 108. Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 108 voix.

Le rapport d'activité

Le président donne la parole au secrétaire pour qu'il dresse le rapport d'activité.

♦ *La sortie à Meaux*

Première étape, le 16 mai 2013. Des membres de la Société Historique de Meaux et de sa Région (SHMR) qui voulaient visiter Châlons ont pris contact avec nous. Nous les avons aidés dans l'organisation, accompagnés, et reçus en fin de journée dans nos locaux autour d'un verre de champagne.

Deuxième étape, le samedi 15 juin 2013. Le matin : Musée de la Grande guerre du Pays de Meaux. L'après-midi : visite guidée dans le centre-ville de Meaux ; découverte de la cathédrale et parcours dans le jardin de la cité épiscopale... La journée s'est terminée par une présentation de la Confrérie du Brie de Meaux avec dégustation.

Merci à M. CHARON, président de la SHMR, à Mmes JACQUIN et JOURNET, accompagnatrices des meldois à Châlons, à Mmes GEORGES et VITRY de la SHMR, nos guides à Meaux.

♦ *Présence dans les médias*

Le secrétaire souligne la présence régulière de nos annonces dans les médias : *L'Union* (davantage d'annonces et présence régulière du journaliste) ; *L'Hebdo du Vendredi* ; *Le Fil du Mau* ; *Radio L'Epine* ; affichage électronique de Châlons ; les points presse du maire de Châlons ; la DRAC.

Cette présence est le résultat du travail de Chantal et Christian VANDENBOSSCHE qui ont créé des liens avec les responsables de la communication de la ville. Ils envisagent de développer d'autres contacts ce qui étendrait l'audience de nos annonces. L'assemblée les applaudit pour leur implication.

♦ *Les Etudes Marnaises*

Le secrétaire revient sur la volonté de mettre nous-mêmes en page nos volumes, renouvelle les excuses pour le retard dans la parution et évoque les volumes à venir.

♦ *Sociétés correspondantes*

Le classement des volumes envoyées par les 47 sociétés avec lesquelles nous échangeons nos publications est un travail complexe car toutes les sociétés ne publient pas avec la même régularité et certaines ont des pratiques de numérotation de leurs tomes assez déroutantes.

♦ *Journées Européennes du Patrimoine.*

La SACSAM a participé aux Journées européennes du patrimoine 2013 sur le thème « 1913-2013, cent ans de protection ». Nous avons mis en valeur la

sauvegarde du portail du couvent Sainte-Marie en 1907, action dont la SACSAM était l'initiatrice.

Le nombre de visiteurs a été limité par rapport aux années précédentes : samedi 14, 36 visiteurs ; dimanche 15, 85 visiteurs ; soit, au total 121 visiteurs. Un merci particulier à la personne qui gérait le musée Garinet ces jours-là et qui n'a pas manqué d'indiquer à ses visiteurs qu'ils pouvaient prolonger leur visite par un tour dans nos locaux. C'est grâce à elle que nous avons eu autant de visiteurs.

◆ *Foires aux livres*

- Le 21 avril 2013, Salon du livre en Argonne ;
- Le 5 mai 2013, Fête du Livre de Fismes ;
- Le 30 novembre 2013, Journée archéologique régionale ;
- Le 8 décembre 2013, Journée portes ouvertes, avec ventes promotionnelles.

Mmes RIBOULOT, DREMONT, DECORNE et VANDENBOSSCHE, Mrs HERBINET, TRONQUOY et VANDENBOSSCHE ont participé à ces évènements : vente de volumes, présentation de la SACSAM et adhésions. Les résultats ont été variables.

Le secrétaire conclut sa présentation en remerciant de nouveau tous les membres cités pour leur investissement qui assure la présence de la SACSAM, et l'équilibre de ses finances.

Le président reprend la parole pour procéder au vote du rapport d'activité.

Vote du rapport d'activité : le décompte des votants est identique à celui du rapport moral. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des 108 voix.

Le rapport financier

Le président indique que plusieurs documents sont à disposition des membres afin qu'ils puissent étudier le compte d'exploitation (doc. 1) et le bilan officiel (doc. 2), mais aussi avoir une répartition par secteur d'activité (doc. 3).

Le président mentionne que les commissaires aux comptes (Gilles VILAIN et Alain PHELIZON) ont récemment vérifié les comptes de l'année 2013 et certifié qu'ils sont « sincères et véritables ».

La trésorière adjointe, Nicole RIBOULOT, attire l'attention des membres sur quelques points :

1 – Le bilan financier fait apparaître des comptes satisfaisants, puisqu'ils dégagent 5 512 euros de positif.

2 – Cependant on constate que les intérêts des produits financiers de l'exercice 2012 sont inscrits dans les comptes 2013 (leur montant n'était pas encore connu lors de l'Assemblée Générale de janvier 2013). Donc l'excédent évoqué n'est en réalité que de 4 000 euros pour l'année 2013.

3 – Ce résultat positif est essentiellement dû à la vente régulière de nos volumes anciens et des Bulletins du Comité du Folklore champenois : 3 133 euros.

4 – L'équilibre est donc fragile.

Le président fait remarquer que ce positif est aussi dû aux sommes économisées grâce au bénévolat : il rappelle qu'une partie importante des *Etudes marnaises* est distribuée par des bénévoles qui permettent par leur engagement une économie substantielle (environ 1 400 euros). De plus, cette année, la mise en page du volume a été faite bénévolement ce qui a permis l'économie d'environ 1 500 euros.

M. BERREKLA demande la parole. Il insiste pour que chacun prenne conscience que, si la SACSAM avait dû payer la mise en page de son volume, elle aurait sans doute payé plus qu'annoncé et son budget serait sans doute en déficit.

Le président conclut ce point de l'ordre du jour en remerciant une nouvelle fois les bénévoles.

Vote du rapport financier : le décompte des votants est identique à celui du rapport moral. Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 108 voix.

Nicole RIBOULOT prend la parole pour exprimer la nécessité d'augmenter la cotisation. Le président confirme que le CA de ce matin abonde dans ce sens : il est donc proposé aux votes des membres de la SACSAM de porter la cotisation de 11 à 12 euros au premier janvier 2015. La part correspondant au volume des *Etudes marnaises* restant inchangée (26 euros), la participation annuelle de chaque membre s'élèvera à 38 euros.

Vote de l'augmentation de la cotisation de 1 euro à dater du 1^{er} janvier 2015 : le décompte des votants est identique à celui du rapport moral. L'augmentation de la cotisation est adoptée à l'unanimité des 108 voix.

Le renouvellement du Conseil d'administration

Le président rappelle les modalités d'élection des membres du CA. Il indique que, cette année, 3 membres sont à renouveler et 4 postes à pourvoir.

Mlle Sylvette GUILBERT, M. Michel CHOSENOT et M. Alain VILLES, administrateurs sortants, demandent le renouvellement de leur mandat.

Deux candidatures ont été reçues à ce jour celle de M. Jean-Paul DENISE et celle de M. François LEFEVRE.

Le président demande si d'autres personnes souhaitent poser leur candidature. Son appel est renouvelé mais reste sans écho.

Il procède donc au vote renouvelant le Conseil d'administration de la SACSAM.

Résultats des votes : Mlle Sylvette GUILBERT, M. Michel CHOSSENOT et M. Alain VILLES, sont réélus à l'unanimité comme administrateurs. M. Jean-Paul DENISE et M. François LEFEVRE sont élus à l'unanimité comme administrateurs.

Le président en exercice de la SACSAM, Michel CHOSSENOT, clôture l'Assemblée générale annuelle de la SACSAM en précisant que le nouveau Conseil d'administration va se rassembler et procéder à l'élection en son sein, des postes du bureau.

Le secrétaire demande à l'assistance de remercier Michel CHOSSENOT pour ses deux années de présidence par de vifs applaudissements.

A 15 h 45, le président Michel CHOSSENOT clôt l'Assemblée générale annuelle de la SACSAM.

Doc. 1. — Compte d'exploitation au 31 décembre 2013

CHARGES	
Fournitures administratives	555,83
Sortie annuelle (Meaux)	1645,00
Entretien, maintenance	/
Assurances	560,20
Documentation générale	78,11
Frais foires et expositions	3,00
Affiches, invitations...	647,26
Frais d'édition	13 057,10
Missions et réceptions	346,75
Téléphones et boîte postale	458,78
Frais postaux	734,13
Frais service bancaire	71,30
Cotisation (Société de Meaux)	37,00
Charges sur exercice antérieur	68,23

total	18 262,69
Résultat ▶ +	5 512,92

Mise à disposition gratuite de biens	3 297,00
--------------------------------------	----------

PRODUITS	
<i>Etudes marnaises</i>	10 768,70
Livre Vanault-le-Ch. et Comité Folklore	1 161,00
Sortie annuelle (Meaux)	1 596,00
Subventions livre Vanault-le-Châtel	4 000,00
Cotisations adhérents	3 591,00
Produits financiers	1 127,09
Produits sur exercices antérieurs	1 531,82

total	23 775,61
-------	------------------

Dons en nature	3 297,00
----------------	----------

Doc. 2 - Bilan au 31 décembre 2013

ACTIF	
Mobilier, matériel	2 362,59
Amortissements	2 362,59
Valeur résiduelle	0,00
Stocks timbres	509,20
Banque Postale	1 610,39
Livret A	67 180,30
	69 299,89

PASSIF	
Report à nouveau	63 513,97
Produits perçus d'avance	273,00

Résultat	5 512,92
	69 299,89

Doc. 3. — Compte d'exploitation, activité par activité, au 31 décembre 2013

CHARGES	
Charges sur exercice antérieur	68,23
Fournitures administratives	555,83
Assurances	560,20
Documentation générale	78,11
Frais foires et expositions	3,00
Affiches, invitations...	647,26
Missions et réceptions	346,75
Téléphones et boîte postale	458,78
Frais postaux - autres	12,45
Frais service bancaire	71,30

Séances – affiches, invitations...	247,90
------------------------------------	--------

Exposition JEPatrimoine 2014	89,00
------------------------------	-------

Frais d'édition - <i>Etudes.M</i>	8 057,10
-----------------------------------	----------

Frais postaux - <i>Etudes.M</i>	571,89
---------------------------------	--------

Frais impression - <i>Bulletin</i>	313,26
------------------------------------	--------

Frais postaux - <i>Bulletin</i>	149,79
---------------------------------	--------

Frais d'édition - livre Vanault-I-Ch.	5 000,00
---------------------------------------	----------

Frais réception - livre Vanault-I-Ch	169,01
--------------------------------------	--------

Sortie annuelle (Meaux)	1645,00
-------------------------	---------

Réception (Société de Meaux)	155,74
------------------------------	--------

Cotisation (Société de Meaux)	37,00
-------------------------------	-------

total	18 262,69
-------	------------------

Résultat ► 5 512,92

Mise à disposition gratuite de biens	3 297,00
--------------------------------------	----------

PRODUITS	
Cotisations adhérents	3 591,00

<i>Etudes.M</i> - adhérents	7 190,00
-----------------------------	----------

<i>Etudes.M</i> - abonnés	798,00
---------------------------	--------

<i>Etudes.M</i> - au numéro	2 780,70
-----------------------------	----------

Livre Vanault-le-Châtel	808,00
-------------------------	--------

Subventions livre Vanault-le-Châtel	4 000,00
-------------------------------------	----------

Sortie annuelle (Meaux)	1 596,00
-------------------------	----------

Publications <i>Comité du Folklore</i>	353,00
--	--------

Produits financiers	1 127,09
---------------------	----------

Produits sur exercices antérieurs	1 531,82
-----------------------------------	----------

total	23 775,61
-------	------------------

Dons en nature	3 297,00
----------------	----------

Le nouveau Conseil d'Administration (AG et du CA du 15 février 2014)

Conseil d'administration et bureau renouvelés lors de l'AG et du CA du 15 février 2014.

présidente	M ^{me} HOMER	Isabelle
vice-président	M. TRONQUOY	Dominique
secrétaire	M. LUSSE	Jackie
secrétaire-adjoint	M. LEFÈVRE	François
trésorier	M. REGNAULD	François
trésorière-adjointe	M ^{me} RIBOULOT	Nicole

membres : M^{me} ABELÉ Christine, M. CHOSSENOT Michel, M^{me} DAMAGNEZ Marie-Céline, M. DENISE Jean-Paul, M^{me} DREMONT Monique, M. GUÉRIN Hubert, M^{lle} GUILBERT Sylvette, M. HERBINET Robert, M^{me} LEBARBIER Odile, M. LEROY Francis, M^{me} MARGOT Jacqueline, M. MIKUS Sylvain, M. RENAULT Jean-Baptiste, M. SKONIECZNY DE OSTOYA Roman, M^{me} VANDENBOSSCHE Chantal, M. VILLES Alain

LE CUIRASSIER SANS NOM

Par Alain GIROD

Lorsque l'on emprunte la D 512, entre Soudé, dans la Marne, et Poivres, dans l'Aube, à quelques centaines de mètres de l'intersection avec la N 4, on ne peut manquer cette stèle érigée sur le talus, en bordure d'un champ cultivé. Elle est presque anodine avec sa forme à mi-chemin entre une croix de chemin, un calvaire ou la croix latine d'une sépulture.



La croix telle qu'on l'aperçoit de la route (photo A. Girod)

Celui qui repose en dessous, car c'est bien une sépulture, l'a voulu ainsi, simple et sans nom. Qui, en gravissant les quelques marches, ne s'y intéresse pas d'un peu plus près ne peut en savoir plus ! Entouré de quelques buissons, au bout d'un petit chemin de terre et dans un écrin de verdure qui change chaque année, cette tombe est connue dans le secteur sous le nom de « tombe du cuirassier ».

La mémoire collective dit que ce militaire a été enterré avec son cheval à l'issue d'une escarmouche entre soldats français et allemands, acteurs de la Bataille de la Marne.

Le 8^e Régiment de Cuirassiers appartient à la 9^e Division de Cavalerie composée des : 1^{ère} brigade de Cuirassiers de Tours (5^e et 8^e Cuirassiers), 9^e brigade de Dragons de Nantes (1^{er} Dragons de Luçon et 3^e Dragons de Nantes), 16^e Brigade de

Dragons (24^e Dragons de Rennes et 25^e Dragons d'Angers, 9^e Groupe cycliste du 25^e B.C.P. de Saint-Mihiel, 4^e Groupe (10^e et 11^e Batterie du 33^e R.A.C. d'Angers et les sapeurs cyclistes du 6^e R.G d'Angers.

En étudiant le Journal de Marches et Opérations du 8^e régiment de Cuirassiers on est renseigné sur la présence des troupes françaises dans le secteur.

Le 8 septembre 1914, la 9^e division de cavalerie commandée par le Général de Sérévillie se trouve en bivouac à Villers-Herbisse (Aube). A 6 heures du matin, une reconnaissance sous les ordres du lieutenant Trémeau s'avance vers Soudé-Sainte-Croix, (village de 250 habitants) et signale d'importantes forces ennemies progressant vers le sud. Soudé-Sainte-Croix est occupé par les allemands depuis deux jours ; hormis quelques personnes âgées et enfants, la population l'a déserté. D'hommes point, ils sont mobilisés (dix ne reviendront pas).



**Cuirassier à cheval de profil
et à pied de face
(document dvole.free.fr)**

Une reconnaissance poussée à l'est de Poivres (Aube) et dirigée par le lieutenant Castelbajac ne rencontre aucune opposition ennemie.

Mais, à 4 heures de l'après-midi, une patrouille du 2^e escadron du 8^e Cuirassiers, commandée par le brigadier DOSSE, est prise sous le feu de l'ennemi. Le cavalier ROY, blessé d'une balle au bassin, est relevé par ses camarades. C'est le retour vers le gros de l'escadron.

Le 10 septembre à 6 heures du matin, une reconnaissance de deux hommes menée par le sous-lieutenant Raoul DUVAL est envoyée sur Soudé-Sainte-Croix, tandis qu'une batterie d'artillerie prend position au nord de la cote 177 (2,5 km au sud-est de Sommesous) et tire sur les lisières sud-est de cette commune.

Deux escadrons de cuirassiers, sous les ordres du commandant Kirschliger, qui avaient été envoyés faire du combat à pied à la cote 200 se replient alors devant une menace ennemie venant de Soudé-Sainte-Croix.

Dans le repli, près de la halte du chemin de fer de Poivres, le sous-lieutenant Raoul DUVAL, du 2^e escadron du 8^e est blessé et le cavalier BESSON Louis est tué près de lui par une salve de mousquetons partie d'un petit bois.

A 6 heures du soir, le XI^e Corps entre en ligne et attaque Sommesous. La brigade de cavalerie se retire et à 7 heures va cantonner à Mailly (Aube).

Le lendemain, 11 septembre, les sapeurs cyclistes du 6^e Régiment de Génie qui passent à la halte de Poivres, enterrent le cavalier BESSON.

Les troupes allemandes qui occupaient Soudé-Sainte-Croix s'étant

retirées, les français retrouvent le sous-lieutenant Raoul DUVAL dans une maison du village où il avait été emporté et soigné par les ambulanciers saxons. Il est évacué vers l'arrière, puis sur Tours.



Vue générale du village de Soudé-Sainte-Croix - cpa

Le J.M.O. nous renseigne donc sur le lieu de l'embuscade tendue par les troupes allemandes à la reconnaissance composée du sous-lieutenant Raoul DUVAL et du cavalier Louis BESSON : la halte de Poivres. Autrement dit, la petite gare où s'arrêtaient les trains de la ligne Vitry-le-François à Fère-Champenoise.



**« Priez pour le cuirassier tombé ici le 10 septembre 1914 et qui a voulu cette croix sans aucun nom »
(photo A. Girod)**

Il faut donc déduire de ce rapport que le corps du cuirassier BESSON a été déplacé jusqu'à cet emplacement, à la sortie de Soudé-Sainte-Croix. Plus tard, sa famille achètera le terrain où se situe la sépulture pour que leur enfant dorme en paix de son dernier sommeil.

Quant à la monture du cavalier, il faut oublier l'idée qu'elle ait rejoint dans la tombe le corps de son maître. Les troupes en combat avaient autre chose à penser qu'à inhumer les chevaux, d'ailleurs travaux pénibles qui demandaient à remuer des mètres cubes de terre.

Mais qui était le cuirassier BESSON ?

Ce n'est pas la stèle qui recouvre sa tombe qui va nous renseigner. En effet, les informations qui y sont gravées ne permettent pas l'identification. Les quelques mots inscrits respectent les souhaits du défunt qui avait demandé de reposer sur le lieu de sa mort et qu'aucun nom n'apparaisse sur sa tombe.



**Baptisé à Mauzé Deux Sèvres le 10 septembre 1890
(photo A. Girod)**

La famille a respecté le vœu du disparu alors qu'elle aurait pu demander son retour au pays, parmi les siens. Coïncidence, Louis Besson est mort le jour anniversaire de son baptême, 10 septembre 1890, à Mauzé-sur-le-Mignon, département des Deux-Sèvres.



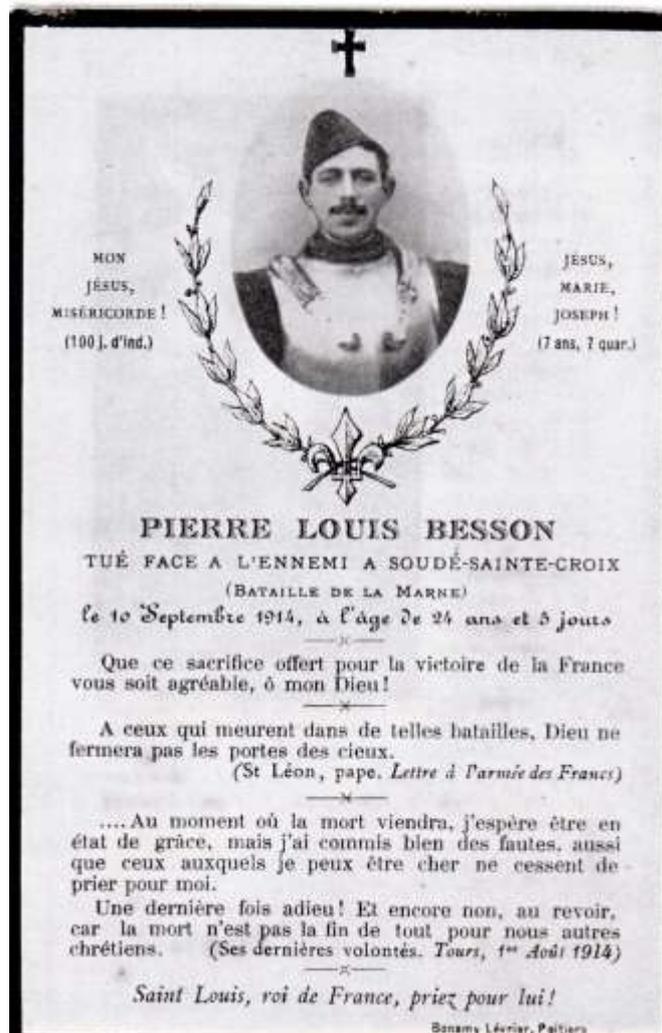
**L'église de Mauzé-sur-le-Mignon
(d.r.)**

Les recherches effectuées auprès du clergé nous apprennent que le cuirassier inhumé à Soudé se nomme BESSON Louis Pierre Victor Marie Joseph et qu'il est né le 05 septembre 1890 à Mauzé sur le Mignon (Deux-Sèvres)

Fils de Pierre Jean de Dieu BESSON et de Dona Marie COLLET, il souhaitait suivre les traces de son père, bâtonnier, et a entrepris des études de droit. Malheureusement la guerre interrompit ses études.

Durant de longues années, les parents de Pierre Besson firent le pèlerinage à Soudé à la date anniversaire de la mort du cuirassier. En hommage la commune continue d'entretenir les abords de la sépulture et la stèle. Et depuis que le Monument aux Morts existe, chaque année, lors de la cérémonie du 11 novembre, le jeune « cuirassier sans

nom » n'est pas oublié, son nom est associé à ceux des 10 Morts pour la France de Soudé.



**Avis de décès de Pierre Besson
(Archives de la famille Besson)**

Documentation :

Journal des Marches et Opérations du 8^e Cuirassiers.

Rédaction du bulletin : Sylvain MIKUS.
Que soient remerciés pour leur aide : Alain GIROD, Nicole RIBOULOT et Dominique TRONQUOY.